

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 259/SG/FP portant admission à la retraite d'un chauffeur-mécanicien du cadre territorial.

n° 259/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
22 février 1968

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1968

Date du numéro
10 mars 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Daher Moussa Ismael, chauffeur mécanicien principal, 3^e échelon, du cadre territorial, déclaré physiquement inapte à poursuivre son service en qualité de chauffeur (affection non imputable au service) proposé pour la réforme, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour compter du 1^{er} août 1967. En application des dispositions de l'article 39 du décret n° 953-385 susvisé, M. Daher Moussa Ismael, percevra sa solde d'activité augmentée éventuellement des avantages familiaux à l'exclusion de toutes autres indemnités pour la période du 21 au 31 juillet 1967.